

Commission Rwanda, l'absence criante de spécialistes de la région des Grands Lacs

Par [Laurent Larcher](#), le 10/10/2019 à 04h56

INFO LA CROIX - Elle est attendue depuis des semaines. La liste définitive des historiens chargés de l'étude des archives françaises du Rwanda (période pré-génocidaire et génocide des Tutsis 1990-1994), doit être rendue publique à la mi-octobre. *La Croix* s'est procuré un exemplaire, en exclusivité.



Qu'a fait la France de François Mitterrand au Rwanda entre 1990 et 1994 ? De quelle nature a été son soutien à l'armée rwandaise et à ses forces de sécurité ? Le pouvoir français a-t-il directement ou indirectement été impliqué dans le génocide perpétré contre les Tutsis ? Qui a fait quoi ? Qui a ordonné quoi ? Voilà 25 ans que ces questions hantent les rescapés du génocide. 25 ans que ces questions sont posées, que des chercheurs et des journalistes tentent de déterrer les secrets de la politique française au Rwanda.

Génocide rwandais, la création polémique d'une commission d'enquête

Emmanuel Macron a voulu en finir avec ce passé qui ne passe pas en lançant, le 5 avril, une commission d'enquête chargée d'explorer « *toutes les archives françaises* » relatives à l'implication, entre 1990 et 1994, de la France au Rwanda. D'abord constituée de 9 membres, cette commission s'est élargie dans la discrétion, cet été.

? Qui sont ses membres ?

Il avait été dit que la liste définitive devait être rendue publique vers la mi-septembre. Le délai envisagé dépassé, la composition définitive de la commission – elle a pourtant commencé ses auditions –, ne l'a toujours pas été.

Contacté jeudi 10 octobre au matin pour savoir ce qu'elle avait fait depuis six mois et sur ses membres, Vincent Duclert, son président, a renvoyé *La Croix* au programme de travail fixé par la lettre de mission du président de la République et a déclaré que sa composition finale sera annoncée dans la deuxième partie du mois d'octobre. Entre-temps, *La Croix* a pu se procurer cette liste confidentielle, telle qu'elle devait être annoncée mi-septembre (voir plus bas).

? Quels sont les titres universitaires présentés dans cette liste ?

La commission serait passée de 9 à 16. Elle compterait des professeurs de droit (Thomas Hochmann, Sylvie Humbert), des spécialistes de la Shoah ou du génocide des Arméniens (Annette Wievorka, Isabelle Ernot, Raymond H. Kévorkian), une universitaire et un doctorant en histoire militaire (Julie Audurain, David Dominé-Cohn).

Génocide au Rwanda : des historiens écartés de la future commission d'enquête

Parmi les autres spécialistes représentés dans cette liste, on note une archiviste-paléographe (Catherine Bertho Lavenir), une historienne de la Grande Guerre, des femmes et du genre, (Françoise Thébaud), une spécialiste des questions éducatives (Christelle Jouhanneau), un autre des « organisations » (Erik Langlinay), des archives des services secrets (Guillaume Pollack), des images, des photos et vidéos (Sandrine Weil). Une seule, Chantal Morelle, est présentée comme spécialiste de la Ve République, de sa diplomatie et du général de Gaulle.

Parmi les titres et les fonctions annoncées dans cette liste, on peut noter la présence de six chercheurs ou professeurs d'université, de trois inspecteurs généraux de l'éducation nationale, de trois agrégés, trois doctorants, deux certifiés. Il y a également un membre du conseil d'État (Christian Vigouroux).

?Toujours pas de spécialiste du sujet

Si l'on en croit cette liste, la Commission de chercheurs pour l'étude des archives françaises du Rwanda (période pré-génocidaire et génocide des Tutsis 1990-1994) (CCAFR) ne compte toujours pas de spécialistes du génocide des Tutsis au Rwanda. Ni du Rwanda. Ni de l'Afrique des Grands Lacs. Ni de la France en Afrique après les indépendances.

Les Rwandais ont changé de langue après le génocide

Ni de la France en Afrique pendant la colonisation. Ni de l'Afrique subsaharienne. Ni de François Mitterrand, alors président de la République pendant la période étudiée. Ni des interventions militaires françaises en Afrique, ni de la coopération militaire. Enfin, aucun historien de cette liste ne parle ou ne lit le kinyarwanda (la langue nationale).

? Pourquoi aucun spécialiste du Rwanda ?

En attendant les nouvelles explications de son président, la justification apportée par les responsables de ce dossier, le 5 avril 2019, était de deux ordres. Le sujet divisant vivement les spécialistes français de la question, le travail de la Commission aurait été bloqué par leur clivage. C'est pourquoi, il fallait porter un regard neuf sur l'étude des documents, des archives du rôle de la France au Rwanda entre 1990 et 1994. Si ce point de vue n'est pas partagé par les spécialistes en question, il a aussi été contesté par quelque 300 universitaires, enseignants et intellectuels dans une pétition lancée par l'historien Christian Ingrao.

Du côté des rescapés du génocide des Tutsis installés en France, c'est plutôt la consternation face à cette liste « définitive » : « *Une nouvelle fois, on se fiche de nous. Aucune de ces personnes ne s'est intéressée à nous en 25 ans. Je ne connais pas les écrits, les travaux de ces personnalités sur notre histoire, sur le Rwanda, sur notre extermination. Les seuls qui ont abordé, un peu, le sujet, l'ont fait dans la Mission d'étude en France sur la recherche et l'enseignement des génocides et des crimes de masses. Mais ils ne nomment pas le génocide des Tutsis correctement : ils parlent plutôt de massacre, de génocide rwandais en restant flou* », réagit Adélaïde Mukantabana, l'auteure de L'innommable, Agahomamunwa (L'Harmattan).

« *Notre histoire est si complexe et spécifique, ajoute-elle. Il y a des historiens, des chercheurs qui depuis des années, ont travaillé sur cette singularité. Je regrette que pas un seul ne soit là. J'attends, comme tous les rescapés, le travail de cette commission. Je veux encore espérer qu'elle le fera correctement, qu'elle dira la vérité de ce qui s'est passé. 25 ans que nous attendons de comprendre pourquoi on a voulu nous anéantir et pourquoi la France a été si proche des tueurs.* »

Liste de la Commission des chercheurs pour l'étude des archives françaises du Rwanda (période pré-génocidaire et génocide des Tutsis 1990-1994) (CCAFR)

- Vincent Duclert, inspecteur général de l'éducation nationale, directeur du CESPORA (en congé) et enseignant à l'EHESS, président de la Commission.

- Julie d'Andurain, professeure des universités en histoire contemporaine à l'université de Metz, spécialiste d'histoire militaire contemporaine.
- Catherine Bertho Lavenir, archiviste paléographe, professeure des universités, inspectrice générale de l'éducation nationale honoraire.
- Thomas Hochmann, professeur de droit public à l'université de Reims Champagne-Ardenne.
- Sylvie Humbert, professeure des universités catholiques, directeur du Centre de Recherche de Relations entre les Risques et le Droit (C3RD) de la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille, spécialiste de la justice pénale internationale.
- Raymond H. Kévorkian, directeur de recherche émérite à l'Université de Paris 8, spécialiste du génocide des Arméniens, membre de la Mission d'étude en France sur la recherche et l'enseignement des génocides des crimes de masse.
- Françoise Thébaud, professeure émérite des universités en histoire contemporaine à l'Université d'Avignon, spécialiste de la Grande Guerre, des femmes et du genre.
- Christian Vigouroux, président de section au conseil d'État.
- Annette Wiewiorka, directrice de recherche émérite au CNRS, spécialiste de la Shoah, vice-présidente du Conseil supérieur des archives et membre du Conseil d'administration de la Fondation pour la mémoire de la Shoah.

Secrétariat général/chargé de mission

- Chantal Morelle, professeur en classe préparatoire, docteur en histoire contemporaine, spécialiste de la Ve République, de sa diplomatie et du général De Gaulle.
- David Dominé-Cohn, professeur certifié d'histoire-géographie, en préparation de thèse, spécialiste es archives militaires.
- Isabelle Ernot, professeur d'histoire-géographie détachée, docteure en histoire contemporaine, spécialiste de la Shoah, membre de la Mission d'études en France sur la recherche et l'enseignement des génocides et des crimes de masses.
- Christelle Jouhannau, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale stagiaire, agrégée d'histoire-géographie, spécialiste des questions éducatives.
- Erik Langlinay, professeur agrégé d'histoire et docteur en histoire contemporaine, spécialiste des organisations.
- Guillaume Pollack, professeur certifié d'histoire-géographie, en fin de thèse, spécialiste des archives secrètes.
- Sandrine Weil, avocate, doctorante en histoire contemporaine, spécialiste des ressources images, photos et vidéos.

